

## 6 bonnes raisons d'être candidat(e) avec la CFE-CGC SYNAPSA

### 1 Agir dans l'intérêt de TOUS les salariés !

Contrairement à l'idée reçue, la CFE-CGC ne se limite pas aux cadres. Elle représente tous les salariés exerçant des fonctions à **responsabilité**, avec **délégation**, **technicité** ou **encadrement**. Dans les Chambres d'Agriculture, elle représente les **catégories C et E**.

☛ Dans ses actions syndicales, que ce soit en négociation ou au sein des CSE, la CFE-CGC SYNAPSA agit dans **l'intérêt de l'ensemble des salariés**, quels que soient leur métier ou leur poste.

### 2 S'engager, c'est valorisant !

Se présenter sur une liste électorale avec la CFE-CGC SYNAPSA, c'est faire preuve de **responsabilité**, **d'engagement** et **d'implication** dans la vie de sa Chambre d'Agriculture.

D'ailleurs, les directeurs/directrices des Chambres sont eux-mêmes syndiqués au SNDCA, et les élus agricoles sont tous des militants syndicaux. Votre engagement syndical est donc **légitime et respecté** !

☛ Rejoindre une liste, c'est défendre ses collègues, son métier et contribuer activement à l'avenir collectif.

### 3 S'investir à son rythme !

Etre élu au CSE avec la CFE-CGC SYNAPSA, c'est possible même avec un emploi du temps chargé :

- Chaque élu dispose d'un **temps de délégation** dédié.
- Le travail se fait en **équipe**, avec des **missions variées** : santé, sécurité, œuvres sociales, finances, harcèlement, formation, etc.
- Vous choisissez votre **niveau d'implication**, titulaire ou suppléant, selon vos compétences et disponibilités.

☛ S'engager, c'est contribuer à améliorer le quotidien de tous, à votre rythme.

### 4 Rejoindre un syndicat libre, engagé et proche du terrain !

À la CFE-CGC SYNAPSA, **l'indépendance** prime :

- Pas d'orientation politique imposée,
- Pas de consignes nationales contraires aux réalités locales,
- Un seul objectif : **défendre les droits** de tous les salariés des Chambres d'Agriculture.

Grâce à son **expertise technique et juridique**, et à sa connaissance fine du terrain, la CFE-CGC SYNAPSA agit en toute transparence, signe ou refuse les accords en conscience, et s'oppose aux décisions injustes venues d'en haut.

☛ S'engager avec la CFE-CGC SYNAPSA, c'est choisir un syndicat responsable, libre et au service des salariés.

### 5 Pas besoin d'être expert pour s'engager !

Même sans connaissance préalable du CSE, vous pouvez tout à fait rejoindre une liste CFE-CGC. Le syndicat propose :

- Des **formations** spécifiques pour les élus,
- Un espace en ligne avec des **ressources pratiques** : guides, accords Chambres, infos utiles,
- Un **accompagnement juridique** solide,
- Un **réseau actif** de militants Chambres pour échanger, poser vos questions et progresser ensemble.

☛ Vous ne serez jamais seul(e) : la CFE-CGC SYNAPSA vous forme, vous soutient et vous fait grandir dans votre rôle.

### 6 S'impliquer avec un syndicat dont la voix compte !

La CFE-CGC SYNAPSA est le **second syndicat représentatif dans le réseau des Chambres** et garantit :

- Une représentation plurielle, plus de **transparence**, plus de **démocratie**
- Plus d'idées pour enrichir les débats,
- Et moins de complaisance face aux décisions de l'employeur.

☛ En vous engageant avec la CFE-CGC SYNAPSA, vous contribuez à faire vivre un **syndicalisme constructif, indépendant et utile à tous**.

## Rejoignez-nous sur les listes électorales !

Pour être recontacté(e) : 

Pour adhérer : 